

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE
PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE
MONTRÉAL (04-047) AFIN DE REMPLACER LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME
(PPU) DU BOULEVARD PIE-IX

Modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de remplacer le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Pie-IX par un nouveau Programme particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Pie-IX.

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 mai 2021, un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de remplacer le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Pie-IX par un nouveau Programme particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Pie-IX;

QUE conformément à l'arrêté ministériel 102-2021, le projet de Règlement doit être soumis à une séance de consultation écrite de 15 jours minimum à compter de la date de publication du présent avis. La consultation écrite sera d'une durée de 21 jours, soit entre le 13 mai et le 2 juin 2021.

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 2 juin 2021 à l'adresse courriel suivante : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

DOCUMENTATION

Le projet de règlement ainsi que la documentation afférente au projet sont disponibles sur le site internet de l'arrondissement.

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Mercredi le 12 mai 2021